

PROGRAMME « TFP APS » AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE – RNCP36648

CADRE REGLEMENTAIRE : cahier des charges ADEF en vigueur V01032025

PUBLIC VISE : toute personne majeure souhaitant travailler dans les métiers de la sécurité privée

PREREQUIS :

- ❖ Preuve attestant de 5 ans minimum de présence sur le territoire français pour les personnes de nationalité étrangère (casier judiciaire et acte de naissance du pays d'origine traduits en français et justifier d'un niveau B1 et/ou d'un équivalent d'exemption)
- ❖ Obtention d'une autorisation préalable d'entrée en formation du CNAPS ou être déjà titulaire d'une carte professionnelle du CNAPS en cours de validité
- ❖ Réussite aux épreuves écrites et orales de la langue française (niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues)

MODALITES et DELAIS D'ACCES : sous-réserves de satisfaire à l'ensemble des prérequis et du délai d'obtention de l'autorisation préalable d'entrée en formation délivrée par le CNAPS (en moyenne 1 mois)

DUREE DE LA FORMATION : 182 heures sur 25 jours prévisionnels

NOMBRE STAGIAIRES : 4 à 12

Tronc commun 41 H

- ✚ **UV1** SST (*4 à 10 STG maximum, au-delà de 10 doubler le formateur*)
- ✚ **UV2** Environnement juridique (17h)
- ✚ **UV3** Gestion des conflits (5h)
- ✚ **UV4** Module stratégique (transmission consignes) (5h)

Modules spécifiques 134 H

- ✚ **Complément avec le tronc commun UV02** Environnement juridique (5h)
- ✚ **Complément avec le tronc commun UV03** Gestion des conflits (9h)
- ✚ **Complément avec le tronc commun UV04** Module stratégique (2h)
- ✚ **UV5** Prévention des risques d'incendie (7h)
- ✚ **UV6** Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier (7h)
- ✚ **UV7** Sensibilisation aux risques terroristes (13h)
- ✚ **UV8** Module professionnel (45h)
- ✚ **UV9** Palpation de sécurité et inspection des bagages (7h)
- ✚ **UV10** Surveillance par moyens électroniques de sécurité (7h)
- ✚ **UV11** Gestion des risques (11h)
- ✚ **UV12** Module évènementiel spécifique (7h)
- ✚ **UV13** Gestion des situations conflictuelles dégradées (7h)
- ✚ **UV14** Module industriel (7h)

Objectifs pédagogiques :

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail ;
- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaire ;
- Connaître les dispositions utiles du code pénal ;

PROGRAMME « TFP APS »

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE – RNCP36648

- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche ;
- Connaître les Principes de la République ;
- Être capable d'analyser les comportements conflictuels ;
- Être capable de résoudre un conflit ;
- Être capable de régler une situation conflictuelle ;
- Connaître les outils de transmission ;
- Savoir transmettre des consignes ;
- Réaliser une remontée d'informations ;
- Connaître des vecteurs d'incendie ;
- Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté ;
- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes ;
- Connaître les niveaux de risques associés au terrorisme ;
- Connaître les différents matériels des terroristes ;
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes ;
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes ;
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité ;
- Se protéger soi-même ;
- Protéger les autres ;
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention ;
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre ;
- Sécuriser une zone ;
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger ;
- Notions de secourisme « tactique » ;
- Alerter les secours ;
- Appliquer les techniques d'information et de communication ;
- Savoir transmettre les consignes et les informations ;
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS ;
- Savoir contrôler les accès ;
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité ;
- Savoir effectuer les Rondes et surveillance et systèmes de contrôle des rondes ;
- Gestion des risques ;
- Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation ;
- Identifier les acteurs d'un événement ;
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements ;
- Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes ;
- Evaluer les risques professionnels ;
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques ;
- Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux

Méthodes mobilisées :

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives, et, cas pratiques/mises en situation
- Support de cours PowerPoint et IconeGraphic, manuel IconeGraphic, vidéos et ordinateurs
- Poste Central de Sécurité pédagogique équipé de téléphones
- Emetteurs/récepteurs et DATI
- Blocs d'éclairage de sécurité permanents et non permanents

PROGRAMME « TFP APS » AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE – RNCP36648

- Système de sécurité incendie (SSI)
- Système de vidéosurveillance dédié
- Centrale anti-intrusion
- Aire de feu et extincteurs (eau, CO2 réels et en coupe) et têtes d'extinction automatique à eau
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes et une armoire à clé
- Matériel de secourisme : Mannequins (nourrisson/enfant/adulte) – Divers outils de simulation (exemple : garrots, défibrillateurs etc...)
- Armes factices, grenades et fumigènes
- Registres : main courante, consignes, événements/anomalies, clés, visiteurs, permis feux

Modalités d'évaluation (épreuves théoriques et pratiques) : 7H

- **UV1** (SST) :

Notation : le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de l'INRS ; 1 candidat déjà titulaire du SST devra refaire le module et la validation

QCU informatisés :

- **UV2** : 15 questions
- **UV3** : 10 questions
- **UV4** : 5 questions
- **UV5** : 5 questions
- **UV6** : 8 questions
- **UV7** : 10 questions
- **UV8** : 15 questions
- **UV9** : 8 questions
- **UV10-12-14** : 15 questions
- **UV11** : 8 questions

Notation :

Note supérieure ou égale à 12 : l'unité de valeur est acquise,

Si comprise entre 8 et 12 : le candidat est ajourné et peut repasser le(s) UV concerné(s) limités à 2 passages maximum par jour

Si inférieure à 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation du ou des module(s) concerné(s) avant de pouvoir repasser l'examen QCU

Tests Pratiques (mises en situation) :

UV13 & 15 : Mise en situation pratique sur deux contextes professionnels en binôme (30 minutes par binôme) tirés au sort par le candidat (un scénario PC + un scénario rondier) et à l'issue rédaction d'un compte rendu manuscrit

Notation :

Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte par le jury désigné en fonction des résultats de la grille d'évaluation et des délibérations du jury